



**RELEVÉ DE DECISIONS**  
**Comité Directeur supplémentaire du 16 mai 2015**

Le Comité Directeur de la Fédération Française de Savate boxe française & DA, lors de la séance du 16 mai 2015 à Paris, après avoir délibéré,

**DÉCIDE**

**1) Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 11 avril 2015 à Marseille.**

*Approuvé à l'unanimité.*

**2) Présentation des modifications des Statuts et Règlement Intérieur**

✧ Statuts et Règlement Intérieur: modifications des statuts et Règlement Intérieur

Suite aux propositions présentées au Comité Directeur du 11 Avril 2015 à Marseille, des modifications ont été apportées et soumises au vote.

*Approuvées à l'unanimité.*

✧ Extrait du cahier N° 7 - Codes des Cadres Techniques et Sportifs : modifications et ajout, Article 7.

*Approuvés à l'unanimité.*

✧ Extrait du cahier N°7 - Code des Cadres Techniques et Sportifs, Article 5 : modification de l'ordre et ajout, en 1, le Président du Jury pour toutes les qualifications hormis pour les sessions d'examens d'arbitrage, en 2, Membre de jury d'examen et en suivant...

*Approuvés à la majorité : 7 Pour- 2 Contre - 2 abstentions.*

✧ Extrait du cahier N°1 - La Filière Formation (proposition de modifications par la CNA), reformulation des textes relatifs aux officiels

*Approuvée à l'unanimité.*

✧ Rajout dans le cahier n°1: Spécialisation fédérale de Formateurs, d'Officiels, SFFO

*Approuvé à la majorité : 1 abstention.*

✧ Rajout d'une page dans le cahier n°1: tableau SFFO spécialisation fédérale de Formateur d'Officiels. Concernant l'encadrement, modifications apportées dans les prérequis et ajout d'une rubrique Formateurs.

*Approuvés à la majorité : 1 abstention.*

- Proposition du nouveau tableau synoptique des Officiels (secteur et nationaux) : Après la modification concernant les Officiels de secteur, le juge arbitre de secteur doit avoir 18 ans âge fédéral (voir tableau synoptique des officiels)  
*Approuvé à l'unanimité.*

### **3) Budget Réalisé de janvier à mai 2015**

Présentation du budget réalisé de janvier à mai 2015 par le Trésorier et rappel des procédures financières : modalités de remboursement des frais, barème fédéral...

### **4) Présentation du document de travail : Cahier des charges des Compétitions Officielles Nationales dont SAVATE PRO**

Ce document doit être finalisé et soumis au vote du prochain Comité Directeur.

### **5) Validation des travaux et du compte-rendu de la réunion de la Commission Nationale des Compétitions (CNC) des 18 et 19 Avril 2015**

- En cas de forfait en demi-finale : Proposition de repêcher directement le tireur, le mieux placé de la compétition, selon décision de la CNC et extension de cette règle à toutes les compétitions.  
*Approuvée à l'unanimité.*
- Elite A M/F : Proposition de 3 organisations pour les demi-finales.  
*Approuvée à l'unanimité.*
- Elite B et Elite A : Proposition d'ouvrir cette compétition aux vétérans.  
*Approuvée à l'unanimité.*
- Tournoi de France : Proposition d'ouvrir le tournoi Féminin aux Juniors et Seniors réunis.  
*Approuvée à l'unanimité.*
- Constitution d'une commission des litiges pour les compétitions en tournoi.  
*Approuvée à l'unanimité.*
- Championnat de France ESPOIRS : Proposition deux inscrits par ligue et deux par secteurs pour harmoniser toutes les compétitions nationales adultes.  
*Approuvée à l'unanimité.*
- Pour les combats de 2<sup>ème</sup> série: Une différence maximale de deux années est tolérée pour toutes les catégories d'âges. Les combats féminins, 2<sup>ème</sup> série, font exception à cette règle. La CNC demande à la CNM, la possibilité de porter cette différence maximale à cinq années.  
*La question sera posée à la Commission Nationale Médicale.*

✧ Les Critériums : Pour acquérir de l'expérience, il est demandé d'autoriser les tireurs d'une ligue de s'inscrire dans une autre plus fournie en athlètes et exclusivement jusqu'au niveau du secteur, sans distinction du club d'origine, sous réserve de l'accord des présidents des ligues concernées.

*Approuvé à l'unanimité.*

✧ Pour les compétitions et tournois qualificatifs : Proposition de nomination d'un DOG (Délégué Officiel Général).

*Approuvée à l'unanimité.*

## **6) Direction Technique Nationale - Thierry MARDARGENT**

✧ Remise de la liste des titulaires en équipe de France ASSAUT 2015 et des remplaçants aux membres du Comité Directeur.

✧ Nomination de Monsieur BOCLET Éric - DTL de Picardie (BEES et Instructeur Fédéral).

✧ Nomination de Madame GRIZEAU Mélissa - DTD de Vendée (BEES et Instructeur Fédéral).

## **7) Questions diverses**

✧ Remise des statistiques concernant le nombre de licenciés par ligues, par catégorie d'âges, par catégorie de sexes aux membres du Comité Directeur pour suivre et constater l'évolution.

✧ Demande d'autorisation pour le versement d'une subvention Aide Fédérale de 2355€ à la ligue de Bretagne.

*Approuvée à l'unanimité.*